

Communiqué de Presse

Rentrée scolaire - appel à la prudence des automobilistes et campagne radar

Lundi 29 avril 2019, la police neuchâteloise appelle les automobilistes à une prudence accrue à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Pour garantir la sécurité des écoliers, la police neuchâteloise renforcera ses contrôles de vitesse aux abords des collèges durant la semaine du lundi 29 avril au vendredi 3 mai.

Lundi 29 avril, les écoliers reprendront le chemin de l'école après une période de vacances. Certains enfants auront peut-être oublié les règles élémentaires de sécurité et risquent d'être distraits, voire imprudents aux abords des routes.

Une prudence accrue de la part des automobilistes est donc requise et la police tient à rappeler quelques consignes de sécurité:

- **ralentir à l'approche des écoles et plus particulièrement des passages de sécurité et s'arrêter complètement pour faciliter le passage des enfants;**
- **anticiper les réactions des jeunes piétons;**
- **garder ses distances en toutes circonstances;**
- **ne pas prendre le volant si l'on n'est pas apte (alcool, drogue, fatigue, stress, etc.);**
- **amener les enfants à pied à l'école.**

La police neuchâteloise marquera la semaine de la rentrée scolaire par une présence accrue et des contrôles de vitesse additionnels aux abords des collèges du canton, en particulier aux heures de rentrée et de sortie des élèves.

Pour de plus amples renseignements:

Cap Alain SAUDAN
Chef de la police de la circulation
mailto : alain.saudan@ne.ch
Tél. 032 889 90 00